

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

ACCÉLÉRER ET CONTRÔLER LE VERDISSEMENT DES FLOTTES AUTOMOBILES - (N° 2126)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD162

présenté par
M. Adam, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de concession »

les mots :

« d'appel à la concurrence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.